



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E90153

VALABLE JUSQU'AU 08/07/2025

ÉDITÉ LE 21/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 06/01/2022
15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 2005 B 80235

Siret : 445 242 944 00020

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4305962

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149050749

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149050749

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/06/2024

Raison sociale : AERO-MURS ET TOITURES

Sigle : AMT
100 RUE DE LA FAYE
HAMEAU DE MONTCHAUVROT
39230 MANTRY

Téléphone : 03 84 25 93 73

Portable :

Site Internet : www.tuilex.fr

E-mail : antoinecamus@tuilex.fr

Responsabilité légale :
CAMUS PIERRE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	15/05/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	09/07/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	28/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	09/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.